

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.09.2023	D2023-21	5.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 28 DU 11 SEPTEMBRE 2023
5 questions, numérotées de D2023-21 à D2023-25

DELIBERATION

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA
SEANCE DU 27 JUIN 2023**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus : Madame Annick ROBIN-MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Thierry AUBIN, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Yvette BREARD, Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Monsieur Gérard DELACOUR et Monsieur Jean-Jacques LEMEE.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions
			Ensemble de la séance

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Monsieur Thierry AUBIN, Madame Yvette BREARD, Monsieur Jean-François BRISSET

EFFECTIF	Questions	Présents	Votants
	D2023-21 à D2023-25	7	7
En exercice : 11			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.09.2023	17 H 00	Sylvie MALOIZEL	18 H 30	20.09.2023	20.09.2023

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.09.2023	D2023-21	5.2	
REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

OBJET	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 JUIN 2023
-------	--

SM

Chers collègues,

La séance n°27 du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 27 juin dernier a fait l'objet d'un procès-verbal, soumis à l'approbation des Administrateurs.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1. APPROUVER** le procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 juin 2023.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Bruno ASSELOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20230911-D2023-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2023

Publication : 20/09/2023

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.09.2023	D2023-22	8.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 28 DU 11 SEPTEMBRE 2023
5 questions, numérotées de D2023-21 à D2023-25

DELIBERATION

NOEL SOLIDAIRE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus : Madame Annick ROBIN-MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Thierry AUBIN, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Yvette BREARD, Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Monsieur Gérard DELACOUR et Monsieur Jean-Jacques LEMEE.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions
			Ensemble de la séance

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Monsieur Thierry AUBIN, Madame Yvette BREARD, Monsieur Jean-François BRISSET

EFFECTIF	Questions	Présents	Votants
	D2023-21 à D2023-25	7	7
En exercice : 11			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.09.2023	17 H 00	Sylvie MALOIZEL	18 H 30	20.09.2023	20.09.2023

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.09.2023	D2023-22	8.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	NOEL SOLIDAIRE
-------	-----------------------

VS/SM

Chers collègues,

Comme les deux années précédentes, le CCAS de Flers et les maisons d'activités souhaitent proposer un spectacle commun à leurs usagers pour Noël. Cette organisation permet de réunir davantage de familles mais également de leur offrir un spectacle de qualité.

La date retenue est le mercredi 13 décembre 2023 après-midi au Forum. Le spectacle retenu s'intitule « Magico Rigolo » et sera proposé par Normandie spectacles. Il s'agit d'un spectacle interactif mêlant la magie, l'humour et la musique. Le prix de cette prestation est de 1260€ soit 420€ pour le CCAS, 420€ pour la maison d'activités St Michel et 420€ pour la maison d'activités E. Halbout.

S'en suivra un goûter et des animations en partenariat avec l'Ecole des Parents et des Educateurs, dont le coût sera également réparti sur les trois structures.

Dans le cadre de la délégation de pouvoir adoptée par la délibération n°D2020-10 du 2 juillet 2020, reçue en Sous-Préfecture le 17 suivant, le Vice-Président a accepté, par décision n°2023-85 du 31 août 2023, les conditions et signé les contrats avec Normandie Spectacles pour la somme de 420 € TTC.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

1 – PRENDRE ACTE de l'organisation du spectacle de Noël 2023.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Bruno ASSELOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20230911-D2023-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2023

Publication : 20/09/2023

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.09.2023	D2023-23	8.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 28 DU 11 SEPTEMBRE 2023
5 questions, numérotées de D2023-21 à D2023-25

DELIBERATION

**FORMATION « EN ROUTE VERS LE BONHEUR
PROFESSIONNEL » AUPRES DE L'EQUIPE DU
CCAS**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus : Madame Annick ROBIN-MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Thierry AUBIN, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Yvette BREARD, Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Monsieur Gérard DELACOUR et Monsieur Jean-Jacques LEMEE.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions
			Ensemble de la séance

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Monsieur Thierry AUBIN, Madame Yvette BREARD, Monsieur Jean-François BRISSET

EFFECTIF	Questions	Présents	Votants
	D2023-21 à D2023-25	7	7
En exercice : 11			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.09.2023	17 H 00	Sylvie MALOIZEL	18 H 30	20.09.2023	20.09.2023

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.09.2023	D2023-23	8.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	FORMATION « EN ROUTE VERS LE BONHEUR PROFESSIONNEL » AUPRES DE L'EQUIPE DU CCAS
-------	--

SM

Chers collègues,

Suite aux retours très positifs des différentes sessions de l'action « En route vers le bonheur » que le CCAS mène auprès des usagers, l'équipe du CCAS a exprimé le souhait de pouvoir en bénéficier. En accord avec le service Ressources Humaines, il a été demandé aux deux professionnelles qui animent cette formation, à savoir **Virginie SOINARD**, Conseillère en Economie Sociale et Familiale et formatrice au CCAS et **Sandrine MADELINE-GOSSELIN**, art-thérapeute s'il était possible de transformer cette action pour l'adapter à un cadre professionnel, une démarche de bien-être au travail.

Ainsi, les deux intervenantes proposent une formation à l'ensemble de l'équipe du CCAS sur 21 séances s'étalant d'octobre 2023 à juin 2024 pour un volume horaire totale de 34h30. Afin de ne pas empiéter sur l'accueil du public, les séances auront lieu en dehors des heures d'ouverture, soit le lundi matin de 8h15 à 9h45.

Le coût total de cette formation s'élève à 2 857,58 €. Cette action n'ayant pas été prévue dans le cadre du plan de formation 2023 de la Ville et les budgets de formation de la Ville étant déjà consommés pour 2023, il est proposé que le CCAS prenne en charge les séances de l'année 2023, soit 1 006.61 €. Les séances de 2024, d'un montant de 1 850.97 € seront quant à elles proposées sur le budget 2024 de la Ville. Si toutefois cette somme n'était pas votée par la Ville, le CCAS la prendrait sur son budget.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – APPROUVER** la mise en place de la formation « En route vers le bonheur professionnel » auprès de l'équipe du CCAS.
- 2 – AUTORISER** le financement des séances 2023, soit 1 006.61 €.
- 3 – S'ENGAGER** à inscrire au budget 2024 la somme de 1 850.97 € si la Ville ne prenait pas en charge cette dépense.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Bruno ASSELOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20230920-D2023-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2023

Publication : 20/09/2023

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.09.2023	D2023-24	7.1	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 28 DU 11 SEPTEMBRE 2023
5 questions, numérotées de D2023-21 à D2023-25

DELIBERATION

BUDGET 2023 – DECISION MODIFICATIVE N°2

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus : Madame Annick ROBIN-MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Thierry AUBIN, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Yvette BREARD, Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Monsieur Gérard DELACOUR et Monsieur Jean-Jacques LEMEE.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions
			Ensemble de la séance

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Monsieur Thierry AUBIN, Madame Yvette BREARD, Monsieur Jean-François BRISSET

EFFECTIF	Questions	Présents	Votants
	D2023-21 à D2023-25	7	7
En exercice : 11			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.09.2023	17 H 00	Sylvie MALOIZEL	18 H 30	20.09.2023	20.09.2023

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Accusé de réception- Ministère de l'Intérieur Folio n°
	11.09.2023	D2023-24	7.1	061-266100189-20230911-D2023-24-BF
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	BUDGET 2023 – DECISION MODIFICATIVE N°2
-------	--

Chers Collègues,

L'exécution du budget général pour l'exercice 2023 voté par délibération du 28 mars dernier, conduit à proposer une modification permettant de régulariser certaines écritures comptables.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

VOTER les opérations décrites en annexe et qui figureront au budget général pour 2023.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Bruno ASSELOT

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.09.2023	D2023-25	8.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 28 DU 11 SEPTEMBRE 2023
5 questions, numérotées de D2023-21 à D2023-25

DELIBERATION

**COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR
DELEGATION – AIDES FACULTATIVES,
TELEASSISTANCE, DOMICILIATIONS**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à FLERS, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT

Membres élus : Madame Annick ROBIN-MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Thierry AUBIN, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Yvette BREARD, Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Monsieur Gérard DELACOUR et Monsieur Jean-Jacques LEMEE.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions
			Ensemble de la séance

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Monsieur Thierry AUBIN, Madame Yvette BREARD, Monsieur Jean-François BRISSET

EFFECTIF	Questions	Présents	Votants
	D2023-21 à D2023-25	7	7
En exercice : 11			
Quorum : 6			

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
04.09.2023	17 H 00	Sylvie MALOIZEL	18 H 30	20.09.2023	20.09.2023

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	11.09.2023	D2023-25	8.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATIONS – AIDES FACULTATIVES, TELEASSISTANCE, DOMICILIATIONS
-------	---

Dans le cadre de la délégation de pouvoir que le Conseil d'Administration lui a accordé par délibération D2020-10 du 2 juillet 2020, le Vice-Président rend compte des décisions prises en matière d'aides facultatives, de téléassistance et de domiciliations.

Aides attribuées entre le 20 Juin et le 31 Août 2023 au titre de la délégation donnée par le Conseil d'Administration au Vice-Président

TYPE DE DEMANDE	Nombre de demandes	Nombre d'aides rejetées	Nombre d'aides accordées	Cumul de sommes accordées
Aide au loyer	4	1	3	533.56 €
Aide financière sur facture	4	1	3	456.00 €
Assurance habitation				
Bons alimentaires	17	1	16	1 000.00 €
Bon carburant	2		2	130.00 €
Bon fournitures	145		145	3 625.00 €
Bon sandwich				Non chiffré
Bon vestimentaire				
Cantine scolaire et dossier PEJ	276	5	271	Non chiffré
Carte de bus Sésame	256	4	252	Non chiffré
Centre de loisirs	1	1		
Dépôt de garantie				
Epicerie Sociale	65	5	60	Non chiffré
Facture santé				
FSL Eau – Secours Eau	1	1	0	Non chiffré
FSL Electricité – Secours Electricité	11	2	9	898.53 €
FSL Gaz – Secours gaz				
Inhumation indigent				
Microcrédit				Non chiffré
Mutuelle				
Nouvelle aide énergie	3	1	2	750.00 €
Secours facture eau	11		11	994.83 €
Secours fioul				
Séjour vacances	4		4	400.00 €
TOTAL	800	22	778	8 787.92 €

	Date	Délibération	Nature	Folio n°
CCAS DE FLERS	11.09.2023	D2023-25	8.2	
REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT				

Souscriptions et résiliations des contrats de téléassistance, signées entre le 20 Juin et 01 Septembre 2023 au titre de la délégation donnée par le Conseil d'Administration au Vice-Président

Durant la période concernée **1** installation a été effectuée et **4** résiliations, portant le nombre d'abonnés à **108**

Attributions et radiations de domiciliation signées entre le 20 Juin et 01 Septembre 2023 au titre de la délégation donnée par le Conseil d'Administration au Vice-Président

Durant la période concernée, **20** attributions, **7** résiliations et **1** refus d'élection de domicile ont été signés, portant le nombre de domiciliés à **98** personnes.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

1. PRENDRE ACTE des décisions ci-dessus prises dans le cadre de la délégation de pouvoir

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Bruno ASSELOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20230911-D2023-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2023

Publication : 20/09/2023